



ENSEMBLE

POUR UNE RÉUNION SOCIALE ET SOLIDAIRE

LA LETTRE MENSUELLE DE LA
CHAMBRE RÉGIONALE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE DE LA RÉUNION



ÉNERGIES ALTERNATIVES: UN CADRE SÉCURISANT POUR DÉVELOPPER SON ACTIVITÉ

Une réponse au faible taux de survie des entreprises

Le modèle Coopérative d'Activités et d'Emploi (CAE) est apparu en 1995 dans l'hexagone suite à une étude de la Caisse des Dépôts et de consignations sur la difficulté à rendre pérenne les PME dans les trois premières années de leur existence. Deux CAE sont gérées par Corine JUCOURT, la CAE consacrée au service à la personne: Dynamiques services, qui voit le jour en 2008 et la CAE Energies alternatives, coopérative généraliste. En 2010, une expérimentation est menée sur l'accueil des porteurs de projets dans le domaine de l'art et de culture. Cet expérimentation a abouti au constat d'un véritable besoin de statuts pour les artistes locaux. C'est ainsi qu'en 2011, un département arts et culture est mise en place au sein de la CAE Energies Alternatives.

Une structure de l'ESS qui héberge et accompagne les chefs d'entreprises

La CAE est créée sous forme de SCOP (Société coopérative de production) régie par le principe démocratique « une personne, une voix » et d'appartenance de l'entreprise aux salariés, qui possèdent au moins 51% du capital social.

Concrètement, la coopérative propose un hébergement juridique, économique, social et humain à tous ceux qui désirent créer leurs activités et pérenniser leur emploi dans le milieu artistique et culturel.

Le chef d'entreprise bénéficie également d'un accompagnement au développement du projet, il apprend le métier d'entrepreneur. Cela se traduit par la mise en place d'ateliers formatifs sur des thèmes tels que la comptabilité, le juridique, la fiscalité. Une mise en réseau peut également constituer un accompagnement. La directrice nous raconte « qu'une conteuse avait besoin d'un agrément pour intervenir dans les écoles et que la CAE l'a accompagnée avec la DAC OI pour monter correctement son dossier d'agrément ».

Un parcours balisé

La première étape consiste en un accueil à travers l'organisation de réunion d'informations collectives pour sensibiliser au format de la CAE. 16 lieux sont concernés dans l'île: Maison de l'emploi, Pôle Emploi, Mairies et dans les locaux de la CAE.

Les personnes intéressées laissent leurs coordonnées et sont reçues en entretien individuel. A l'issue de cet accueil-diagnostic, une convention de partenariat est signée entre l'entrepreneur-salarié et la CAE. La coopérative s'engage à couvrir l'activité (numéro de SIRET et APE). La convention dure trois mois, et elle est renouvelable une fois. Le chef d'entreprise a de 3 à 6 mois pour mettre en place sa prospection de clientèle et décrocher son premier client.

Lorsqu'il a décroché son premier client, la convention est remplacée par un CDI à temps partiel car

le salaire est calculé à partir du premier chiffre d'affaires déduction faite des charges, des cotisations sociales et de la participation aux frais de gestion qui s'élève à 10% du chiffre d'affaires. Le temps partiel évolue en fonction de l'activité économique c'est-à-dire que plus le chiffre d'affaires augmente, plus son salaire augmente.

Tout au long de ces deux premières étapes, l'entrepreneur est accompagné de façon personnalisée dans un cadre collectif, sur la prospection, la production, la gestion et le pilotage de son activité.

Selon la gérante, la CAE « donne un espace aux entrepreneurs pour réfléchir à une forme de solidarité et faire jouer leur réseau ». Ainsi, un comédien qui a besoin de costumes pourra se fournir auprès d'un membre de la CAE qui en fabrique. Les entrepreneurs peuvent aussi se mettre ensemble afin de répondre à des appels d'offres.

Enfin, la dernière étape est celle dite de la « sortie ». L'entrepreneur dont l'activité a atteint un régime de croisière et qui souhaite faire durablement de la coopérative le cadre d'exercice de son activité professionnelle, peut en devenir sociétaire. L'accès au sociétariat implique, au delà de la gestion de sa propre activité, le souhait de participer au fonctionnement et au développement de la CAE.

L'entrepreneur salarié peut également faire librement le choix de sortir de la coopérative et de créer sa propre structure.

Un cadre sécurisant qui séduit

La CAE Energies alternatives connaît un franc succès.

Les chiffres pour l'année 2011 sont probants :

- 15 personnes ont signé une convention de partenariat.

- 30 entrepreneurs salariés sont affiliés à la coopérative. Pour comparaison, au niveau national les CAE qui ont le même nombre d'années existantes possèdent entre 8 et 10 salariés. Les objectifs initiaux de 11 contrats de travaux sont largement atteints.

- 120 000 euros de chiffres d'affaires ont été réalisés pour l'année 2011.

- Les profils sont variés mais l'âge moyen est de 32 années. On retrouve tous les métiers liés à la culture : comédiens, musiciens, danseurs, conteurs, plasticiens, photographes, infographistes et fabricants d'instruments traditionnels et d'artisanat.

Selon la gérante, ces bons chiffres s'expliquent en partie par le taux de chômage élevé localement (29% pour la population totale et 60% pour les jeunes). Les personnes sans ressources veulent créer leur emploi et la CAE constitue une « alternative pour les chefs d'entreprises qui ne sont pas prêts ».

Un site Internet à venir

La CAE prévoit, pour le courant de l'année 2012, de réaliser un Site Internet pour promouvoir cette forme d'entreprendre autrement.

Contact : Madame Corine JUCOURT
Directrice de la CAE
Tél : 0262 24 41 79
energies-reunion@orange.fr

Chiffre clé du mois: 34%

A la Réunion, 34% des salariés sont des professions intermédiaires* dans l'Economie Sociale et Solidaire. Comparativement, hors du champ de l'Economie Sociale et Solidaire (secteur privé et public), les professions intermédiaires sont à 20 %.

Source: INSEE CLAP 2009

*Professions intermédiaires: positions occupées entre les cadres et les agents d'exécution ou les ouvriers et les employés. D'autres sont considérées comme intermédiaires lorsqu'ils travaillent dans l'enseignement, la santé et le travail social comme les instituteurs, les infirmières et les assistantes sociales.

**MERCI DE FAIRE VIVRE
CETTE LETTRE ET DE
NOUS PROPOSER DES
ARTICLES**



02.62.21.50.60



LE COIN DU NET EN S@VOIR +

<http://www.financeresponsable.org>
Un site où vous découvrirez l'Etat de l'épargne solidaire en Europe. Le site vous explique ce qu'est la finance solidaire et fait le point sur l'état des lieux de l'épargne solidaire dans plusieurs pays. Aussi, vous y trouverez les outils créés pour garantir le caractère réellement solidaire des produits d'épargne.

<http://www.economie-sociale.coop>
Ce site est essentiellement un glossaire de l'Economie Sociale et Solidaire, riche d'une centaine d'entrées, qui s'enrichira et sera mis à jour régulièrement.

CHAMBRE RÉGIONALE
DE
L'ÉCONOMIE SOCIALE
DE
LA RÉUNION

PUBLICATION
AOÛT/SEPT 2012

C/O MAISON DE
L'ÉCONOMIE SOCIALE
14, BOULEVARD
D'ORET
BP 340
97467 SAINT-
DENIS CEDEX

TÉLÉPHONE
02 62 21 50 60

Avec la participation de :



Cette lettre d'information est cofinancée par l'Union Européenne. L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds Social Européen.

La crise n'épargne pas les dons

France Générosités présente les résultats de son étude « baromètre France Générosités/ Cerphi 2012 » qui montrent clairement la nette corrélation entre la crise économique et la baisse des dons des ménages français. En 2010, le nombre de foyers donateurs a stagné confortant la tendance qui s'est installée depuis 4 ans à savoir une croissance moindre des donateurs (+1%). Parallèlement, on note une baisse de la moyenne des dons de la population aisée (pourcentage important des dons) qui chute de 7 points. Compte tenu de ces résultats alarmants, une inquiétude demeure face à la régression de la générosité mais aussi de l'augmentation du nombre d'associations et de fondations faisant appel à la générosité du public. Cette appréhension est toutefois nuancée par le fort capital confiance que détiennent les associations et les fondations dans l'opinion publique (62% de la population) notamment dans leur rôle de préservation du lien social et d'animateur des territoires. source: www.associationmodeemploi.fr



ESCPER: LA COOPERATIVE QUI SE MET AU VERT

En 2010, selon les données de l'INSEE, on enregistre 14 000 naissances sur l'île de la Réunion. La fécondité est très élevée avec 2,38 enfants par femme. Comparativement, elle est de 2 enfants par femme en France métropolitaine. Aussi, trouver une place dans une crèche relève souvent le parcours du combattant pour les parents. En effet, on estime que 9 enfants sur 10 ne peuvent pas obtenir de place en crèche. Face à ce constat et forts d'une solide expérience en la matière, Madame PERRAUT et ses collaborateurs ont décidé d'agir pour répondre à ce besoin, notamment sur la Bretagne.

C'est ainsi qu'est créée, en 2006, sous forme associative à l'origine, la SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) ESCPER, qui a pour objet la mise en place d'un Eveil Culturel et écologique en Structures Petite Enfance à la Réunion de 18 mois à 3 ans. Le passage du statut associatif au statut coopératif était nécessaire.

La nécessaire transformation en SCIC

L'association n'arrivant plus à répondre à la demande de places qui est croissante sur la Bretagne ni à faire face à l'élargissement de ses activités en lien avec l'écologie et l'éducation, le changement de statut était imminent et le statut coopératif s'est révélé idoine puisque les associés prennent de vrais engagements et démarrent sur la base d'un capital social collectif monétaire et de savoir-faire.

Ainsi, la SCIC va permettre d'avoir une capacité d'accueil plus importante puisque 20 places supplémentaires seront disponibles. L'originalité des deux micro-crèches repose également sur des horaires atypiques allant de 7h15 à 21h, permettant aux parents qui travaillent dans des entreprises proches de la crèche (grandes surfaces, Technopole, Centre pénitentiaire) de faire garder leurs enfants en toute sécurité. Cela sera également l'opportunité de développer un partenariat fort avec les artisans locaux pour l'approvisionnement de nourriture biologique, puisque le développement durable est au cœur de la crèche.

Le développement durable au cœur de la crèche

Le développement durable est perceptible tant au niveau de la structure que dans l'éducation prodiguée aux enfants.

Le nouveau bâtiment sera certifié HQE. Ainsi, les constructions seront faites en bois, les revêtements réalisés avec des produits non toxiques, l'utilisation de chauffe eau solaire afin d'économiser l'électricité et la récupération d'eau pluviale pour limiter le gaspillage d'eau potable. D'autres solutions seront mises en place pour un fonctionnement responsable et durable notamment la gestion des déchets, le compostage et l'utilisation de produits d'hygiène (couches lavables).

Aussi, dans les enfants sont sensibilisés très tôt à la protection de l'environnement à travers l'éducation au développement durable grâce à des jeux en bois peints sans solvants, de chansons pour la planète, de gestes quotidiens sur le recyclage et la chasse au gaspillage ainsi que d'activités écologi-



ques proposées aux enfants tel que le jardinage de potagers biologiques.

L'autre valeur forte de la SCIC ESCPER est le respect de la culture et de l'identité de l'enfant.

Le respect de la culture et de l'identité comme facteur d'épanouissement et de développement

La crèche prône le respect de l'identité et de la culture propre de l'enfant. Ainsi, l'enfant est accueilli dans la langue ou il le plus habitué à parler.

Il est également initié très tôt au trilinguisme. Pour cela, des animateurs parlent uniquement Français, Kréol et Anglais pendant chaque activité. D'ailleurs, toutes les couches sociales sont acceptées, sans discrimination financière puisque le budget de la crèche est réalisé en tenant compte des budgets des parents. En marge des micros crèches, l'équipe ESCPER a un projet d'espace de formation et d'échanges de savoir : la KAZ DEPA (découvrir pour apprendre) qui s'adresse à tout public (enfants/ado/adultes).

Le projet d'extension : l'espace de formation Kaz DEPA

Cet espace a plusieurs objectifs, notamment :

- La mise en place d'un CAP petite enfance (agrément en cours) qui repose sur l'éducation, l'éveil aux langues et à l'écologie.
- La valorisation de savoirs avec les agriculteurs biologiques pour expliquer aux familles leurs démarches.
- La mise en place de journées thématiques sur l'éducation alternative et l'écologie.
- Le développement des savoirs écologiques auprès des parents et enfants via des films avec débat et des ateliers d'information.
- La mise en place d'ateliers d'éveil aux langues
- La mise à disposition aux parents et enfants des produits et jeux écologiques, insuffisants à l'île de la Réunion.
- Un lieu d'écoute et d'aide à la parentalité pour les familles monoparentales.

Contact : Madame Marie Lise PERRAUT
Gérante de la SCIC ESCPER
Tél : 0692 61 34 13
perraut.suzy@wanadoo.fr